

# Parc naturel régional Corbières \* Fenouillèdes

## Ouvrir la forêt pour relancer l'élevage et la biodiversité



Termes - 11

### Un contrat pour sauver les milieux naturels

Les vaches de Pierre-Yves Motte œuvrent pour le bien commun : sous leurs dents, la zone de Roc Nitable, sur la commune de Termes, est dûment entretenue afin de **retenir l'avancée du maquis**. « Cette dizaine d'hectares de pelouse du *Mésobromion* est un type d'habitat assez rare », explique John Holliday, chargé de mission Natura 2000 au Parc naturel régional Corbières-Fenouillèdes. Dans cette forêt domaniale où se superposent deux zones Natura 2000, l'activité pastorale est un support pour le **maintien de la biodiversité** : un contrat de mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) a donc été passé avec l'éleveur, rémunéré à hauteur d'environ 200 € par hectare pendant 5 ans. Le cahier des charges, défini avec le PNR, comporte l'obligation de gyrobroyage pour ouvrir de nouvelles parcelles boisées et l'interdiction d'utiliser des engrais et des produits phytosanitaires. « De mon côté, je fais un suivi pour évaluer si les travaux réalisés ont eu un impact positif sur les espèces et les habitats naturels », explique John Holliday qui a, au préalable, fait réaliser un **inventaire de la flore** de la zone par la Fédération Aude Claire.

Côté faune, le site héberge notamment des papillons rares (comme l'Azuré du serpolet) et des oiseaux comme le Pipit rousseline. « L'objectif est de ne pas tout rouvrir, de garder des **patches de ligneux pour maintenir une mosaïque d'habitats**, explique John. Les espèces vont se nourrir sur les zones de pelouse mais nicher dans les espaces boisés. »



© Adapt-t

### Lutter contre les incendies, *pérenniser l'élevage*

À Termes, l'ouverture des milieux se fait également sur un autre front, au lieu-dit **Moulintour**. Environ 4 hectares de forêt communale y ont été **défrichés, clôturés** et confiés aux bons soins des vaches de Christian Yonnet. Ce dernier s'est engagé avec le Département de l'Aude, maître d'œuvre des travaux, dans une convention de 5 ans renouvelable, grâce à l'accompagnement de la Chambre d'Agriculture. L'objectif est de maintenir une « **coupure de combustible** » pour **freiner l'avancée d'éventuels incendies**. Mais pour Joël Bernard, technicien forestier territorial à l'ONF, en charge de la zone, l'intérêt est plus large : « La commune voulait pérenniser un éleveur dans cette forêt qui n'était pas en production. C'est une garrigue de petits chênes verts dans laquelle on ne va pas pouvoir faire du bois d'œuvre. Alors je suis content que **la forêt participe** à de **l'élevage extensif** et que l'on mange de la bonne viande ! C'est important de pérenniser des activités agricoles **respectueuses de l'environnement**. » Le technicien, également impliqué dans le projet de Roc Nitable, rappelle que l'ONF, outre sa vocation économique, a une mission sociale et environnementale.



© JOHN HOLLIDAY

## Un patrimoine à faire émerger des ronces

La mairie de Termes a comme projet d'ouvrir les milieux proches du village afin de **mettre en valeur son patrimoine** : les murs en pierre qui longent les chemins des anciennes terres cultivées, mais aussi les abords du château du XI<sup>e</sup> siècle qui surplombe le village. Accompagnée par l'association Mission Patrimoine Mondial, (AMPM), en charge de la candidature au patrimoine mondial de la Cité de Carcassonne et ses sept châteaux sentinelles de montagne, dont le château de Termes fait partie, la municipalité a également sollicité John Holliday pour étudier la faisabilité d'un contrat Natura 2000 sur le secteur.



ACEMTTOH quior ©

## Une association pour faciliter l'installation d'éleveurs ?

L'équipe municipale de Termes s'est lancée dans le projet de relancer **l'association foncière pastorale du village**, en dormance depuis une vingtaine d'années. « C'est un outil de pilotage pour faciliter l'installation des agriculteurs sur notre territoire, et qui peut parfois simplifier la transmission », explique William Anstett, membre du conseil municipal en charge du projet. L'idée est d'établir un interlocuteur unique entre les éleveurs et les différents propriétaires de terrains à ouvrir et à **valoriser par l'élevage**. Fondée en 1987, l'actuelle association a besoin d'une mise à niveau juridique et peut compter sur l'accompagnement de Marie-Hélène Julia, chargée d'animation pastorale à la Chambre d'Agriculture de l'Aude. Cette dernière commente : « C'est un outil assez compliqué à mettre en place, mais c'est un support intéressant, très utilisé ailleurs, et ce serait très important d'arriver à faire revivre cette association. »

« Quand on regarde des photos des années 1970 ou 1980 des abords du village, il y avait de l'activité agricole partout, et aujourd'hui ce sont des petites forêts de chênes verts et blancs. Ce sont des surfaces difficiles à travailler, et il est compliqué dans des communes de 40 habitants de maintenir les espaces ouverts. Les troupeaux sont de bonnes solutions. »

**William Anstett, agriculteur et membre du conseil municipal.**

### Les clés de réussite des projets



**La participation de la Chambre d'Agriculture de l'Aude**, moteur du projet d'ouverture des milieux à Moulintour, appui technique à celui de Roc Nitable, et engagée dans la relance de l'association foncière pastorale.

**La mise à disposition des parcelles forestières gérées par l'ONF** : « C'est idéal de conjuguer l'activité forestière et l'économie pastorale locale, explique Joël Bernard. Des concessions pastorales, on en a beaucoup, en Ariège, dans les Pyrénées-Orientales et dans l'Aude. Cela ne nous rapporte pas grand-chose, sauf des ennuis des fois quand les animaux divaguent et qu'on a des dégâts dans les plantations ! Mais ça m'intéressait, d'être celui qui propose ces terres de l'Etat pour satisfaire des enjeux sociaux et environnementaux. »



le Parc est financé par :



Les communes et intercommunalités du territoire

**+ d'infos** sur le projet, contactez le Parc Naturel Régional :

Parc Naturel Régional Corbières-Fenouillèdes, 2 rue de la Cave coopérative - 11350 TUCHAN  
04 68 33 99 80 - contact@corbieres-fenouillede.fr - [parc.corbieres-fenouillede.fr](http://parc.corbieres-fenouillede.fr)